

PRÉSENTATION

Les pays d'Afrique tropicale n'ont pas de cadastre couvrant l'étendue de leur territoire. Ce détail juridique prend de l'importance dès qu'on veut étudier le secteur rural. Les productions agricoles nationales ne peuvent y être connues avec certitude, les rendements étant appliqués à des superficies approximatives. La recherche doit alors s'affiner, contourner cette difficulté, s'orienter dans d'autres voies que le traitement de séries statistiques. Une approche selon les « systèmes de production » est une tentative pour répondre à ce défi.

L'idée d'une publication collective sur ce thème fut lancée, il y a deux ans, par R. BADOUIN qui souhaitait introduire un peu de clarté dans les notions utilisées par les économistes en milieu rural. Cet appel correspondait à la maturation de chercheurs pour qui le système de production était devenu un outil efficace, et il eut une résonance dans un vaste champ scientifique, puisqu'y répondirent des agronomes, des démographes, des économistes, des géographes, des sociologues, des zootechniciens. Nos contributions se rapportent, dans leur majorité, à des pays francophones d'Afrique de l'Ouest. Il faudrait retracer les étapes d'une politique scientifique menée en coopération depuis une trentaine d'années, en étudiant les choix et les financements, pour expliquer cette relative limitation. Mais elle s'estompe devant la variété de l'écologie, graduée des confins du Sahel aux lagunes du golfe de Guinée, avec des détours par les savanes, les montagnes du Fouta Djallon, les plateaux du Togo, les forêts semper virens. A cette diversité correspond une pluralité des productions. Ces pays partagent, aussi, une histoire commune, depuis les échanges transsahariens jusqu'à la période coloniale, ce qui facilite les rapprochements, les comparaisons. Deux articles permettent d'élargir ce champ géographique et d'en étendre les hypothèses. L'analyse de l'accès à la terre, conduite par S. BERRY, porte sur la zone forestière des pourtours du golfe de Guinée et s'étend à des pays autant anglophones que francophones, montrant que les processus y sont semblables. L'opération de développement de la SOMALAC à Madagascar, présentée par C. BLANC-PAMARD, est grevée des mêmes travers que des actions menées en Afrique de l'Ouest.

Nombreuses sont les notions du système de production contenues dans ces pages, et avec raison, chaque auteur s'attachant à ce qui fait la particularité de son domaine d'investigation, de son terrain. La contribution de J. BROSSIER ramène ces différentes conceptions à trois grands courants : le « système de production » proprement dit, le « farming system » et la modélisation systémique. Chacun de ces courants se ramifie, mais la clarté ainsi faite se révèle précieuse pour la suite de l'ouvrage. Une note de J.-C. POUSSIN précise ce qu'est la modélisation systémique. Plusieurs articles fournissent des éléments pour écrire un historique de la notion de système de production (BROSSIER; COUTY; LANDAIS, LHOSTE, MILLEVILLE).

Une grille d'analyse à l'usage des économistes est proposée par R. BADOUIN, qui distingue de façon simple et pédagogique trois concepts : le système de

culture, le système de production, le système d'exploitation. Ces trois concepts s'enchaînent pour aider à explorer un domaine de recherche circonscrit, le système productif agricole. C'est l'occasion, pour Ph. COUTY, de compléter ce triptyque en rappelant d'autres instruments à l'usage des économistes, comme la « fonction de production » ou les « rapports de production ».

À l'adresse des zootechniciens, E. LANDAIS, Ph. LHOSTE et P. MILLEVILLE renouvellent cette tentative pour le « système d'élevage ». Les animaux sont mobiles, ce qui oblige à proposer une autre grille, en croisant des unités d'observation comme « le troupeau » et les « centres de décision », en distinguant plusieurs pratiques, en retenant des échelles privilégiées pour l'espace et le temps.

Plus sensible aux convergences qu'aux différences, je conclurai cette présentation des sens du terme de « système de production » par une notion vaste, qui cherche à les englober toutes. Le système de production est à la fois un outil d'observation et un outil d'interprétation de tous les faits qui se rattachent à la production agricole, végétale et animale, en un lieu et à un moment donnés. Il sert à les ordonner et à les lier. La finalité est de mieux comprendre pour éventuellement mieux agir.

En présentant leur démarche d'agronomes, A. CAPILLON et J. CANEILL abordent les questions de méthode. L'originalité de leur proposition vient de ce que l'approche est la même alors que les terrains sont aussi dissemblables que la plaine de Caen en France et les périmètres irrigués de la vallée du Sénégal. Pour comprendre la cohérence des pratiques paysannes, ils remontent de la parcelle au lieu où se prennent les décisions, unité de production ou groupement de producteurs. Le principe étant posé, la démarche reste souple, s'adaptant à chaque terrain. Ce principe se retrouve en écho dans plusieurs communications qui appellent à la nécessité de resituer les pratiques culturelles au moins dans la totalité des activités d'un groupe de production (BIARNÈS, COLIN; BLANC-PAMARD; GERMAIN, POUSSIN). Un affrontement peut d'ailleurs se produire entre plusieurs lieux où se prennent des décisions (BADOUIN).

Les systèmes de production de l'Afrique tropicale sont divers, hétérogènes par l'écologie, les densités, les espèces végétales et animales, les outils aratoires, les techniques culturelles, les combinaisons ou dissociations de productions. Les comportements des cultivateurs sont d'une extrême richesse, variables d'une région à l'autre, d'un village à l'autre, d'une habitation à l'autre, d'une infinie souplesse, adaptables à toutes les modifications de l'environnement physique et humain. Malgré cette diversité, ces systèmes de production paraissent spécifiques quand on les considère tous ensemble.

Leur spécificité tient d'abord au régime de la terre. Dans cette partie du monde, la terre n'est pas entièrement un bien marchand. Elle a des usages qui échappent à la valeur d'échange; elle demeure, par exemple, le support des cultes agraires. Cependant, dans les régions d'économie de plantation on observe l'apparition de droits privés. Mais ces droits sont multiples, portant sur les arbres et sur le fonds, et s'imbriquent avec d'anciennes tenures. La terre ne peut être complètement transformée en propriété privée (BERRY). Des cas d'achat et de vente sont pourtant signalés, en particulier dans la zone forestière. Or, M. LESOURD note une absence de proportion entre les prix et les superficies, ce qui peut s'interpréter comme l'inexistence d'un marché foncier, car il n'y a pas de confrontation entre une offre et une demande globales, mais des arrangements localisés. Ce marché est-il à naître? Tout dépend des législations nationales. Le Sénégal semble vouloir contrarier cette évolution, tandis que la Côte d'Ivoire se contente d'un « laisser-faire ». Les situations sont diverses, pour l'heure, selon les pays, leurs politiques foncières, leurs ressources, la plus ou moins grande proximité des villes, qui suscitent un appétit de terres. Mais on ne trouve pas de marché généralisé à l'échelle d'un pays ou du continent. De multiples droits se chevauchent, créant la confusion, empêchant l'accaparement de la terre par une minorité de non-producteurs.

Cette spécificité se retrouve pour le travail. La production agricole de l'Afrique tropicale est le fruit de la force de travail du groupe domestique. L'appareil de production est composé de milliers de cellules autonomes qui fournissent la majeure partie de l'effort. Au sein du groupe domestique, tous participent aux travaux des champs, les hommes, les femmes, les enfants non scolarisés. L'objectif prioritaire de ce travail est d'assurer la sécurité alimentaire du groupe. Une particularité des systèmes de production africains est l'obligation faite à l'épouse de contribuer à cette sécurité. Cette obligation varie selon les sociétés. Tantôt, il s'agit des légumes et des condiments qui assaisonnent les sauces. Ailleurs, comme dans l'estuaire du Saloum au Sénégal ou dans la ceinture forestière du golfe de Guinée, les femmes doivent apporter le produit de base pour la consommation, à tel point que S. BERRY parle de « système de production vivrière des femmes » (*female food farming systems*). Ce travail n'est pas rémunéré, mais une obligation parallèle incombe au chef du groupe domestique. Il doit, chaque année, après la vente des récoltes, fournir un don, le plus souvent en nature, parfois en monnaie. Ce don n'est pas une contrepartie du travail des femmes, puisqu'il n'est pas proportionnel à l'effort et que tous les membres du groupe domestique le reçoivent, même les enfants et les invalides. Ces obligations réciproques soulignent à la fois une dissociation des sphères d'activité masculines et féminines, en particulier dans la gestion des budgets, et une complémentarité des tâches, inscrite par ailleurs dans la répartition des travaux selon les genres. L'entraide de voisins ou de parents complète la force de travail domestique pour des besoins urgentes. Elle est le signe que des opérations culturelles ne sont pas encore mécanisées.

En région de forêt, les planteurs de cacao et de café emploient des manœuvres agricoles, sauf au Cameroun, sans doute à cause de la réforme du régime de l'indigénat. Une très forte personnalisation marque les relations de travail, du moins pour les formes de rémunération moulées dans des institutions anciennes comme l'*abusaka* au Ghana (BERRY). Le même comportement se retrouve chez les Sihanaka de Madagascar à l'égard des individus qu'ils emploient (BLANC-PAMARD). Cette personnalisation est la marque d'une relative indifférenciation des rôles en milieu rural, qui peut aller de pair avec une forte stratification économique. Il n'est pas indifférent de savoir qu'en Côte d'Ivoire les épouses des riches planteurs villageois entretiennent des parcelles de cultures vivrières récemment défrichées.

Une dernière caractéristique des systèmes de production africains est la faiblesse du capital circulant, rappelée par S. BERRY et C. BLANC-PAMARD. Elle pourrait expliquer que les consommations intermédiaires et les biens d'équipement ne soient pas d'un usage généralisé. Cependant, on remarque souvent, comme chez les Serer du Sénégal, une forte augmentation d'intrants et de matériel mécanique (STOMAL-WEIGEL). Cette observation appelle deux remarques. D'abord, cet accroissement est le résultat de l'intervention d'organismes extérieurs à la communauté villageoise ; il n'est pas spontané. Ensuite, ces biens ont été acquis au prix d'un endettement. En corollaire, nous savons que les Bawle n'utilisent pas leurs réserves monétaires pour accroître le capital productif (LESOURD). L'épargne est conçue pour d'autres fins. Elle est employée dans des stratégies individuelles et familiales, elle devient un « investissement dans un statut social » (BERRY).

Devant cette spécificité, qui résulte autant de la combinaison des éléments que de chacun d'entre eux, l'approche selon les systèmes de production est un outil d'interprétation particulièrement adapté. Cette « approche horizontale », qui s'intéresse à toutes les productions mises en œuvre par un groupe donné dans un espace donné (COUTY), est féconde parce qu'animée d'un double mouvement, d'abord de décomposition d'un ensemble en ses éléments, puis de reconstruction d'une totalité.

La décomposition d'un système de production en ses éléments permet

d'inventorier les contraintes qui pèsent sur les cultivateurs, ensuite de les ordonner. L'eau est la contrainte lourde pour l'opération de riz irrigué de la SOMALAC (BLANC-PAMARD) ou pour les systèmes de production de la vallée du Sénégal (BOUTILLIER, SCHMITZ; CAPILLON, CANEILL). A Djimini-Koffikro, le facteur rare est la terre (BIARNÈS, COLIN). L'énumération de ces contraintes conduit à comprendre les choix des cultivateurs quand la totalité des activités de production a été reconstruite, en tenant compte des interactions entre les éléments.

Les décisions à l'égard des productions se prennent souvent en fonction des variations de prix, auxquelles les producteurs africains se montrent très sensibles, que ce soit la brusque hausse du prix d'une spéculation (BADOUIN; BIARNÈS, COLIN) ou la comparaison entre rémunérations de la journée de travail (CHALÉARD). Cette sensibilité est plus grande pour les cultures annuelles que pour les cultures pérennes, car un investissement en travail de plusieurs années ne peut être brutalement remis en question. En Côte d'Ivoire, selon les prix du marché, les cultures dites vivrières sont vendues et deviennent de ce fait marchandes (CHALÉARD). Le même phénomène se retrouve au Sénégal pour le mil (STOMAL-WEIGEL). Il avait été signalé au Ghana, au Nigeria, au Togo. Ainsi, disparaissent le dualisme, la dichotomie, l'opposition factice entre cultures vivrières et marchandes. Mais A. BIARNÈS et J.-P. COLIN nous entraînent encore plus loin en distinguant des «surplus conjoncturels», cédés dans les cas de bonnes récoltes, et un «vivrier de rapport», cultivé uniquement pour la vente. Les rapports de prix guident aussi les choix entre cultures, élevage et autres activités. Au Sénégal, dans les pays serer et wolof, l'élevage est l'activité qui demande le plus de travail mais qui procure le plus de revenus en dehors de la culture des champs (STOMAL-WEIGEL).

Les décisions des cultivateurs portent aussi sur les techniques culturales (BIARNÈS, COLIN; BLANC-PAMARD; CAPILLON, CANEILL; GERMAIN, POUSSIN). On ressent, à la lecture de ces articles, que les choix sont souvent limités. Le poids des contraintes en ressort d'autant plus fort. Les cultivateurs de l'Aribinda ont deux outils de sarclage à leur disposition, la houe et l'iler. L'usage de l'iler est autant un signe social qu'un choix technique, car il laisse transparaître une grande disponibilité en main-d'œuvre (DUPRÉ, GUILLAUD).

Les décisions portent enfin sur les risques, cherchant à les minimiser. L'association des cultures, en zone forestière, est une façon de limiter les risques (LESOURD). La dispersion des parcelles entre plusieurs cuvettes inondables, la répartition des activités entre agriculture, élevage et pêche en forment une autre (BOUTILLIER, SCHMITZ). Dans l'Aribinda, toujours dans le même but, les facteurs techniques sont disséminés dans l'espace (DUPRÉ, GUILLAUD). On peut aussi se demander si le maintien d'une agriculture extensive ne doit pas être interprété comme le report d'un risque nouveau, l'endettement.

En effet, le concept de système de production permet de mieux poser les termes du débat entre agricultures extensive et intensive. Ainsi, R. BADOUIN élucide ces notions en différenciant des systèmes de production intensifs à base de travail, à base de consommations intermédiaires, à base de biens d'équipement. Un schéma évolutif transparait derrière ces types. Cette clarification est appuyée par J. BROSSIER, qui rappelle que la notion d'«intensif» doit être rapportée à un facteur déterminé, travail ou capital.

Cette avancée est importante car en Afrique, nous dit Ph. COUTY, les cultivateurs s'intéressent plus à la productivité du travail qu'à celle de la terre. La rémunération de la journée de travail leur importe plus que le nombre de quintaux obtenus à l'hectare. La «révolution verte», fondée sur une amélioration du rendement, ne peut y être exportée. Les cultivateurs ont-ils, d'ailleurs, la latitude de choisir entre agricultures extensive et intensive? Les «contraintes culturales» font que l'intensification est liée à l'apparition de nouvelles productions; elle touche peu les spéculations antérieures (BIARNÈS, COLIN; CHALÉARD).

Le groupe domestique est le lieu privilégié d'observation des systèmes de production en Afrique tropicale car une grande partie des décisions s'y prennent. La seconde partie de cet ouvrage est consacrée aux relations entre groupe domestique et système de production. En effet, les activités agricoles sont étroitement liées à la dimension et à la composition du groupe domestique. Ainsi, l'organisation du travail dépend du nombre d'hommes et de femmes au sein de ce groupe, du rapport entre personnes actives et inactives, du nombre de générations en présence, des liens de parenté. Dans certains cas, il est nécessaire de décomposer le groupe domestique en unités plus petites. Chez les Lobi de Côte d'Ivoire, on discerne plusieurs types de troupeaux selon ces noyaux internes (LANDAIS, LHOSTE, MILLEVILLE). Dans d'autres cas, on doit dépasser les limites de ce groupe. Pour rendre compte du dynamisme des Bawle, M. LESOURD retient le groupe domestique en zone d'immigration, celui du village d'origine et ceux des membres résidant en ville. C'est à une « économie familiale d'ensemble » qu'il nous convie.

Une attention particulière est accordée à la place, au rôle, aux droits des femmes dans les systèmes de production. En Afrique, l'apport en travail des femmes est essentiel dans la production agricole. Mais elles en sont le plus souvent dépossédées. La problématique de S. BERRY se fonde sur cette contradiction. Autour du golfe de Guinée, dans les régions forestières, les femmes jouent un rôle fondamental dans l'étape de fondation des plantations, en entretenant les cultures vivrières. Mais elles n'acquiescent aucun droit sur ces plantations, dont elles n'héritent jamais. D'ailleurs, on ne parle plus, actuellement, de « femmes-planteurs » comme on le faisait aux environs de 1960. Cette privation de tous droits sur les plantations est éclairée par une série de faits, comme l'urgence de besoins monétaires ou l'accaparement par de nombreuses tâches. Mais ces faits renvoient eux-mêmes à un autre plan, au statut des femmes, à une infériorité sociale du même ordre que celle des cadets ou des manœuvres. Les mêmes processus rendent alors compte des mêmes conséquences. Une évolution se fait jour en Côte d'Ivoire. Ce n'est plus de leurs droits que les femmes sont dépossédées, mais des productions vivrières quand elles sont pratiquées pour le marché. Les ventes passent sous le contrôle des hommes (BIARNÈS, COLIN ; CHALÉARD). Dans le même temps les femmes ont tendance à manifester une indépendance de plus en plus grande à l'égard de leurs maris. Elle se traduit de façons diverses, par une forte instabilité matrimoniale, par des emprunts de champs en dehors du groupe domestique (MARCHAL ; QUESNEL, VIMARD). La dissociation des activités et la complémentarité des tâches au sein du groupe domestique se vivent au moins dans une négociation permanente, si ce n'est dans le conflit.

La sécurité alimentaire du groupe domestique est un objectif prioritaire. Les stratégies mises en œuvre pour l'atteindre sont diverses selon les régions et les sociétés. En zone de savane, chez les Serer du Sénégal, les conséquences de plusieurs années de sécheresse se font sentir. L'autosuffisance céréalière est atteinte non seulement par la production, mais par l'achat, grâce à des activités non-agricoles. Des migrations temporaires aident à adapter la population d'une « cuisine » au stock de céréales. Une tactique consiste à conserver les greniers jusqu'à la saison des cultures et d'avancer dans le temps les restrictions alimentaires, quand le nombre de résidents est le plus faible (LOMBARD). Autrefois, dans le Yatenga, on puisait d'abord dans des greniers individuels, ceux des femmes, puis, selon les besoins, on faisait appel aux ressources de greniers appartenant à des groupements de parenté de plus en plus larges, avec une gradation de l'individuel au collectif (MARCHAL). En basse Côte d'Ivoire, A. BIARNÈS et J.-P. COLIN isolent plusieurs systèmes de cultures vivriers, en relation étroite avec l'accès à la terre. Les autochtones, qui ont une meilleure emprise sur le sol, sont aussi des producteurs d'igname et atteignent l'autosuffisance alimentaire. Les allochtones, peu sûrs de leurs droits sur la terre, ne

produisent pas d'igname et ne peuvent garantir leur autoconsommation. Ils doivent acheter du riz, parfois en vendant du manioc. Cette étude démontre que la réalisation de l'objectif d'autosuffisance alimentaire touche tous les éléments d'un système de production, en premier lieu les questions foncières.

L'évolution du groupe domestique éclaire en partie la dynamique d'un système de production. Depuis le début du siècle, un rétrécissement progressif de l'unité domestique, dans le Yatênga, est associé à un morcellement du terroir. De nos jours, l'exploitation n'y est plus qu'un « frêle agrégat de forces désunies ». Mais des unités plus vastes se reconstituent dans les zones de migration, à l'ouest du Burkina Faso et en Côte d'Ivoire (MARCHAL). La même décomposition des lignages est relatée pour le plateau de Dayes au Togo (QUESNEL, VIMARD). D'autres sociétés, cependant, ne suivent pas la même voie. Dans le MBayar, au Sénégal, et chez les Anyi de Côte d'Ivoire, un groupe domestique, proche de celui que nous connaissons de nos jours, était présent au début du siècle. L'accent était davantage mis sur le lignage à cette époque, semble-t-il, mais les deux niveaux d'organisation coexistaient. Les divergences d'évolution renvoient aux particularités de chaque société.

Démographes, A. QUESNEL et P. VIMARD s'attachent aux relations dynamiques entre système de production et comportements démographiques. L'économie de plantation a subi des fluctuations sur le plateau de Dayes. A une période d'expansion ont succédé une crise et une phase de repli à partir de 1965. Le cycle de vie du groupe domestique des autochtones, Ahlon et Ewé, dépend étroitement de celui des allochtones, les Kabye, qui viennent livrer leur force de travail. De nos jours les autochtones ont une faible natalité, visant une meilleure insertion de leurs enfants dans l'appareil d'État par la scolarisation. A l'inverse, les immigrés, minoritaires, maintiennent une forte croissance naturelle pour affermir leur position. Les dynamiques démographiques sont donc étroitement liées aux stratégies de reproduction sociale (QUESNEL, VIMARD). Ce dernier texte insiste sur un autre point. La scolarisation est un facteur important de la transformation des relations au sein du groupe domestique, et par là de la mutation des systèmes de production.

Une troisième partie illustre comment la notion de système de production renouvelle l'évaluation, peut-être la conception, des opérations de développement. Deux articles élargissent le système de production à la somme des activités d'un groupe domestique, qu'elles soient agricoles ou non, ce qui mérite l'attention. Le système de production englobe alors la totalité des productions d'un espace délimité parfois par d'infimes variations du milieu naturel. Par une curieuse coïncidence, ces évaluations portent sur des opérations d'irrigation.

Selon C. BLANC-PAMARD, l'action de la SOMALAC, aux bords du lac Alaotra, n'a été conçue que pour une production intensive de riz irrigué, négligeant toutes les autres activités des paysans. Or ces activités sont multiples : cultures sèches, petit et gros élevage, pêche, activités à temps partiel et à plein temps. C'est l'ensemble de ces activités qui forment système, et non la seule production de riz. Les cultivateurs n'ont pas adhéré au modèle technique qui leur était proposé, et qui, de plus, était contraignant. Les rendements du riz n'ont pas été améliorés.

Une étude des systèmes de production de la vallée du Sénégal est présentée par J.-L. BOUTILLIER et J. SCHMITZ, décelant une imbrication étroite de l'écologie, de l'organisation politique, de la stratification sociale et des activités économiques. Les variantes de cet agencement sont décrites tout au long de la vallée. L'installation de périmètres irrigués a bouleversé cette organisation ancienne. D'abord, l'agriculture a été privilégiée par rapport aux autres activités, l'élevage et la pêche, qui lui étaient étroitement associées. Les aménagements ont créé, ensuite, des inégalités entre groupes sociaux. Enfin, des renversements se sont produits au sein de chaque groupe social, mais les anciens détenteurs du pouvoir maintiennent leur contrôle dans les nouveaux organismes.

Un exemple de recherche-développement nous est fourni dans la contribution de N. GERMAIN et J.-C. POUSSIN. Ils ont suivi l'introduction d'une « chaîne motorisée » de faible puissance dans le centre de la Côte d'Ivoire. Les résultats observés chez les agriculteurs sont très divers, tant à l'échelon régional qu'au sein d'un même site ou pour une unité motorisée. Ils en tirent la conclusion que plusieurs emplois sont possibles pour une innovation technique et que le rôle d'un organisme de développement est davantage d'admettre cette plasticité des utilisations que d'imposer un modèle unique. La cohérence d'une apparente dispersion dans les usages d'un même instrument se comprend à l'échelon de l'unité de production agricole.

Ces recherches appellent à une écoute des pratiques paysannes, au dépassement d'une « approche verticale » (COUTY), d'un modèle unique centré sur une production unique. D'autres exemples vont dans le même sens. En zone lagunaire de Côte d'Ivoire, la SODEPALM, puis Palminindustrie, ont exercé une forte contrainte sur les producteurs, leur interdisant des associations culturales (BIARNÈS, COLIN). Les exploitations d'un village serer, au Sénégal, sont suréquipées à la suite des actions de la SATEC et de la SODEVA (STOMAL-WEIGEL). En définitive, l'approche selon les systèmes de production oblige à prêter attention à la diversité des cultures, à la diversité des activités, à la diversité des comportements. Elle devrait aider à ce que les actions de développement soient au service des paysans africains.

La dernière partie, publiée dans un volume séparé, traite de la dynamique des systèmes de production. Cette notion jette un pont entre les comportements individuels et collectifs. Elle englobe les évolutions autant que les involutions ou les stagnations.

Elle pose de nouvelles questions de méthode. Étudiant la grave crise de 1983-84 dans l'Arribinda, au Burkina Faso, et pour en comprendre le déroulement et le dénouement, G. DUPRÉ et D. GUILLAUD la resituent dans le temps long, en remontant à 1875, et dans la totalité de l'espace régional. La solution de cette crise a été découverte en dehors de l'agriculture, dans l'extraction de l'or, qui a ravivé des relations sociales qui s'effritaient. Plusieurs échelles de temps et d'espace doivent être combinées, les changements étant affectés d'un rythme propre dans chaque domaine. A cette proposition font écho des retours sur des terrains déjà étudiés, l'un dans le Fouta Djallon, en Guinée, l'autre dans une province serer, au Sénégal. Dans les deux cas, les transformations ou involutions de systèmes de production localisés sont interprétés par la politique globale de chaque pays (BOULET, TALINEAU; GASTELLU). La méthode du retour permet de mieux dégager les dimensions globales, les faits majeurs. Elle présente des défauts. Si l'on se contente de mener une enquête rapide, sans mesures quantitatives, on ne retient que les opinions des cultivateurs, simple indicateur parmi d'autres.

La confrontation des dynamiques individuelles au sein d'un système de production est étudiée par S. BERRY. S'intéressant aux processus d'accès à la terre en région humide d'Afrique de l'Ouest, elle nous conduit peu à peu vers son argumentation majeure. Les droits fonciers en économie de plantation ne sont jamais définitivement acquis. La manière dont les droits sont défendus au jour le jour face à d'autres revendications importe plus que leur origine. Pour appuyer sa démonstration, S. BERRY centre sa recherche sur quelques catégories défavorisées dans l'accès à la terre : femmes, cadets, manœuvres.

Les dynamiques collectives sont divergentes. Comparant l'évolution de deux systèmes de production wolof et serer en zone de savane, au Sénégal, B. STOMAL-WEIGEL conclut à leur uniformisation. Dans les deux terroirs, on retrouve le même système de production, avec alternance de mil et d'arachide, sans jachère. Dans le département d'Agboville, en zone forestière de Côte d'Ivoire, J.-L. CHALÉARD observe à l'inverse une diversification des cultures vivrières

selon les conditions foncières et la proximité de marchés urbains. Il décrit quatre situations contrastées, depuis la périphérie du département où se maintient l'ancien système de production avec association des cultures jusqu'au voisinage des villes où apparaissent de nouvelles cultures, plus intensifiées. Le même processus est à l'œuvre en zone lagunaire. La diversité du milieu physique rend compte en partie de ces différences. Au centre du Sénégal, les systèmes de culture se sont appauvris depuis 1972, à la suite des sécheresses, tandis que le sud de la Côte d'Ivoire, humide, conserve des possibilités d'adaptation de nouvelles cultures. Mais l'écologie renvoie à d'autres paliers d'analyse, puisque deux systèmes de production voisins peuvent avoir des dynamiques opposées.

La colonisation du sud-ouest de la Côte d'Ivoire par les Bawle est suivie par M. LESOURD. En recherchant les raisons de leur réussite par rapport aux autres colons, il remarque l'efficacité de leur « structure d'encadrement ». Leur souplesse d'organisation les a conduits à s'installer à l'écart des villages, à la croisée des pistes et chemins menant à la forêt. Ils contrôlent ainsi l'accès aux espaces vierges. L'organisation interne de chaque société est donc un élément important de la dynamique des systèmes de production, comme le confirment les exemples de l'Aribinda ou de la vallée du Sénégal. Mais les Bawle en zone de colonisation bénéficient aussi de l'appui discret de l'administration. Les capacités internes d'une société sont renforcées ou réduites par la politique explicite ou implicite de l'État.

Le système de production du Fouta Djallon s'est dégradé en quarante ans. Si l'agencement interne des habitations et les relations socio-économiques sont restés les mêmes, la population a augmenté alors que la superficie cultivée diminuait. La sécurité alimentaire a pu être assurée grâce à des transferts de vivres venant des villes. Les chevaux ont disparu, les troupeaux ont régressé, la culture attelée a été abandonnée, les engrais ne sont plus utilisés. Une telle involution est le résultat d'une politique contraire à l'accumulation individuelle des richesses. Les producteurs n'étaient plus incités à produire pour le marché (BOULET, TALINEAU).

Le M'Bayar, au Sénégal, est une ancienne province marquée d'une forte autonomie. A partir de 1972, les sécheresses ont modifié le système de production, avec disparition d'espèces végétales, suppression de la jachère annuelle, évasion du troupeau hors du terroir. Pour compenser cette diminution des potentialités, les agriculteurs ont étendu leurs cultures à la totalité de l'espace. Mais cette extension doit aussi être imputée à une intervention croissante de l'État, elle-même liée aux sécheresses. Le poids de l'État se fait également sentir dans le fait que les revendications locales sont souvent alimentées par des processus et des luttes qui se situent aux échelons régional et national (BERRY).

Petit à petit, nous avons élargi notre interprétation de la dynamique des systèmes de production, partant du milieu physique, passant par l'organisation propre à chaque société, débouchant sur l'État. Mais cette explication dernière ne doit pas tourner à l'incantation. L'État en Afrique tropicale n'est pas plus uniforme et homogène que ne le sont les paysanneries. Il doit être différencié selon les pays, selon les périodes. Deux extrêmes se dégagent. Le premier type est représenté par la Guinée jusqu'à une époque récente. L'État était omniprésent sous la forme du parti unique. Seul interlocuteur du monde paysan, il était, en fait, paralysant. L'autre type nous est offert par la Côte d'Ivoire, où une pluralité d'interlocuteurs sollicitent les agriculteurs : les représentants locaux des ministères ; les sociétés d'État ou de développement régional, laxistes ou contraignantes ; les entreprises, banques et commerces privés. La dynamique des systèmes de production s'interprète dans ce dernier cas selon les variations des prix, selon l'accroissement de la demande urbaine ... Mais ces phénomènes ne renvoient-ils pas à une politique générale de l'État ? Les autres pays se situent entre ces deux extrêmes, avec des nuances variées selon leur tendance vers un monopole étatique ou vers une diversification de l'économie. Mais il ressort que le rôle de l'État est

déterminant pour comprendre la dynamique des systèmes de production dans l'Afrique contemporaine, par ses actions directes dans l'agriculture, par une modification des comportements quotidiens, inspirée des législations européennes. Une confirmation nous en est donnée quand deux agronomes reconnaissent que les recommandations techniques pèsent peu face aux politiques de prix et de subventions (GERMAIN, POUSSIN). Cette interprétation doit être nuancée selon les pays, le régime politique, la plus ou moins grande autonomie des sociétés locales face au pouvoir central, les fluctuations entre périodes de dirigisme et de libéralisation. Mais ce rôle omnipotent de l'État, qui amplifie ou amortit les mouvements de l'économie internationale, est peut-être une particularité supplémentaire de l'agriculture africaine.

Le système de production, dans ses diverses acceptions, n'est pas une théorie, mais un simple instrument. C'est un modèle, une construction mentale, qui permet de mieux organiser les données recueillies sur un terrain, qui en facilite l'interprétation. Sa portée est limitée, car il n'aide à décrypter qu'une partie des rapports de production (COUTY; DUPRÉ, GUILLAUD). C'est le moment de rappeler que le travail humain, la force de travail plus précisément, n'est pas un facteur de production comme les autres, ne se situe pas sur le même plan que les autres. Il est la source de toute valeur, la clé qui dévoile l'organisation de la production, le « ferment de vie » incorporé au passif du produit. L'usage d'un nouvel outil d'observation et d'interprétation ne doit pas éclipser les acquis antérieurs.

Tous ces articles montrent aussi qu'il ne faut pas surestimer l'autonomie des systèmes de production. En une spirale croissante, nous avons été entraînés toujours plus avant, à la recherche de l'explication ultime. Partis des pratiques culturelles, des itinéraires techniques au sein de quelques parcelles, nous avons été conduits aux lieux où se prennent les décisions. Mais ces décisions ont dû être resituées dans un cadre encore plus vaste : opérations de développement, initiatives d'entreprises ou de commerçants privés, politique de l'État, conjoncture internationale. Cette ascension continue est difficile à maîtriser. Elle incite à une collaboration étroite, souvent invoquée dans ces pages, entre des chercheurs de disciplines spécialisées, agronomes et zootechniciens, et des chercheurs des sciences sociales.

Jean-Marc GASTELLU

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui, à des titres divers, m'ont aidé à préparer cette publication collective : M^{me} S. BERNUS, MM. Ph. BONNEFOND, J. BOUTRAIS, M^{lle} M. CHASTAGET, M. Ph. COUTY, M^{lle} M. DUPIRE, MM. C. FILLONNEAU, N. GERMAIN, M^{lle} A. HALLAIRE, MM. Y. MERSADIER, J. TISSANDIER, A. VALETTE.